

Les subsides

Deuxièmement, je voudrais poser au député la même question que le premier ministre (M. Trudeau) pose à son parti depuis quelques jours. Voici en quoi consiste cette question. Supposons que demain matin, la Banque du Canada décide que le taux d'intérêt n'est pas de 11.5 ou 11.7 p. 100, mais de 8.7, comment ferions-nous pour forcer les détenteurs de capitaux, les épargnants, du plus humble au plus important, qui déposent leur argent à la banque qui, à son tour, la met à la disposition des sociétés, à prêter leur argent à 8.7 p. 100 d'intérêt alors qu'ils pourraient en obtenir 11.7 p. 100?

Les épargnants veulent s'amasser un petit pécule. Ils ne vont pas renoncer tout bonnement à un taux avantageux par philanthropie. Chacun le sait bien. Pourquoi imposer alors des taux d'intérêt plus faibles? Pourquoi obliger les gens à nous confier leurs épargnes à un taux inférieur à ce qu'ils peuvent obtenir ailleurs?

M. Deans: Tout d'abord, monsieur le Président, la vaste majorité des Canadiens n'ont jamais placé un sou de leur vie à l'étranger. Ils n'ont jamais songé un instant à passer leur argent dans une voiture à bras de l'autre côté de la frontière pour le déposer à la banque. Ils n'ont jamais ouvert non plus de comptes bancaires en devise américaine, bien que...

M. Evans: Vous seriez surpris.

M. Deans: Pas du tout. Que le député me croie ou non, la très grande majorité des Canadiens investissent leur argent de deux façons, ou de trois à la rigueur: ils achètent des obligations d'épargne du Canada qui rapportent actuellement autour de 10 p. 100.

M. Blenkarn: Elles sont à 9.5 p. 100.

M. Crouse: Ils achètent des motels en Floride.

M. Deans: Les obligations rapportent 9.5 p. 100 d'intérêt, comme le dit mon collègue. Le député de South Shore dit qu'ils investissent dans des motels en Floride. Les conservateurs, peut-être, mais la plupart des néo-démocrates ne le font pas.

Quoi qu'il en soit, en général les Canadiens se procurent à la banque des obligations d'épargne du Canada; certains achètent des certificats de placement garanti alors que d'autres placent leur argent dans leur compte d'épargne. Voilà pour la très grande majorité des gens. Ils acceptent le taux qu'on leur offre. Si la Banque du Canada abaissait les taux d'intérêt au cours des trois ou quatre prochains mois, les Canadiens mettraient quand même leur argent à la banque. Ils achèteraient encore des obligations d'épargne du Canada ou des certificats de placement garanti. Ils tâcheraient d'obtenir la meilleure affaire à la ronde ce qui signifie, pour la plupart, à proximité de leur domicile.

J'ai l'impression que le premier ministre (M. Trudeau) veut parler de ses amis de Mont-Royal. Il parle de gens qu'il côtoie et qui se moquent du Canada. Pour ma part, je parle des ouvriers d'usine, qui déposent leur argent à la caisse populaire ou à la banque et qui font des placements garantis. Le peu d'argent qu'ils ont, ils continueront à l'investir de la même façon, peu importe que le taux d'intérêt soit à 8 ou à 18 p. 100.

M. Evans: Alors, que les caisses populaires réduisent leurs taux.

M. Deans: C'est impossible parce qu'elles sont voisines des banques. Il est certain...

M. Evans: Nous sommes voisins des États-Unis.

M. Deans: Ne soyez pas ridicule. Le député sait pertinemment...

Le président suppléant (M. Guilbault): Cette période est prévue pour de courtes questions et réponses. Les deux députés ont parlé abondamment. Quelqu'un d'autre a-t-il une question à poser? La parole est au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn).

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je pense que les gens qui travaillent pour Stelco sont un peu plus évolués que cela. Ils font le tour des boutiques et mettent leur argent dans les crédits unions et autres établissements de ce genre, qui sont organisés. Ils mettent leur argent dans des caisses de retraite qui sont organisées pour acheter des actions de sociétés, qui placent leur argent dans des valeurs boursières, etc. Directement ou indirectement, ils participent à ce genre de placement.

Je me suis demandé si le député estimait que nous faisons marcher notre économie de façon à encourager les gens à placer leur argent dans des valeurs canadiennes, si nous encourageons les étrangers à apporter leur argent au pays. C'est ce qui s'est fait quand le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) était ministre des Finances et que le dollar canadien est passé de 83c. à 87c. A cette époque, les gens n'avaient pas d'hésitation à placer leur argent dans les projets Hibernia et de sables bitumineux. A cette époque, le Canada était bien vu, il était considéré comme un endroit accueillant pour les investisseurs, et le pays repartait sur la voie de la croissance. Est-ce de cela qu'il parlait quand il a dit qu'on pourrait ainsi avoir des taux d'intérêt moins élevés au Canada, parce qu'il y aurait de l'argent qui viendrait ici à cause de l'avenir prometteur et des emplois existants au Canada?

M. Deans: Non, ce n'est pas à cela que je songeais.

M. Evans: Monsieur le Président, peut-être le député nous a-t-il donné les moyens de lui faire comprendre la chose.

M. Deans: Oh, je la comprends parfaitement.

M. Evans: Il a dit en réponse à une de mes observations que les crédits unions ne pouvaient pas baisser les taux d'intérêt de 3 p. 100 isolément pendant que les gens d'à côté—les banques et autres—ne le faisaient pas, parce que tout le monde sortirait son argent des crédits unions pour le mettre à la banque où il leur rapporterait davantage. Prenons l'analogie de la crédit union voisine de la banque, qui baisserait artificiellement les taux d'intérêt versés sur les dépôts, ce qui fait que l'argent sortirait de chez elle pour aller à la banque. Portons cette analogie à l'échelle supérieure, et disons que la crédit union, c'est le Canada et la banque, c'est les États-Unis. Si le Canada abaisse artificiellement ses taux d'intérêt, qu'est-ce qui se passe? La même chose qu'à la crédit union. L'argent s'en va ailleurs.